

29.04.2016 - 19:49 Uhr

Les délégué-e-s de Travail.Suisse approuvent une initiative populaire pour vingt jours de congé paternité

Bern (ots) -

Lors de leur réunion d'aujourd'hui, les délégué-e-s de Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, se sont prononcés clairement pour un congé paternité payé en approuvant le lancement prévu d'une initiative populaire « Pour un congé paternité raisonnable - en faveur de toute la famille ». Ils ont aussi adopté trois résolutions sur les thèmes de la réforme de l'AVS, des mesures d'accompagnement et d'un préapprentissage d'intégration.

En 2015, les délégué-e-s avaient élu en tant que président Adrian Wüthrich à leur congrès qui se tient tous les quatre ans. A l'occasion de sa première assemblée des délégué-e-s, il a tiré un court bilan du temps déjà passé à la tête de Travail.Suisse et a déclaré : « Le partenariat social est malmené par les employeurs. Les négociations sans résultat sur le développement des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, sous la conduite de la Confédération, montrent l'attitude de refus actuelle des associations d'employeurs. » Travail.Suisse va continuer à s'engager sur tous les fronts en faveur des travailleurs et travailleuses au niveau politique.

Les délégué-e-s ont appris avec satisfaction que le nombre de membres des onze fédérations de Travail.Suisse a légèrement progressé. Ils ont élu aussi Robert Métrailler, membre de la direction de la fédération Transfair et responsable de la branche communication de cette fédération, en tant que vice-président de Travail.Suisse. Il remplace à cette fonction Meinrado Robbiani, co-président de l'OCST et ancien conseiller national, qui part à la retraite au milieu de cette année. Le deuxième vice-président reste le conseiller national Jacques-André Maire.

Approbation du lancement de l'initiative sur le congé paternité

Après les efforts faits pour introduire un congé paternité par la voie parlementaire, et qui ont échoué cette semaine, ce n'est que par le biais d'une initiative populaire qu'il sera possible de remettre cette requête dans l'arène politique. Le Comité de Travail.Suisse avait déjà décidé de démarrer la préparation d'une telle initiative en décembre. L'assemblée des délégué-e-s a maintenant décidé que Travail.Suisse doit lancer, avec des organisations partenaires, l'initiative populaire « Pour un congé paternité raisonnable - en faveur de toute la famille ». Le lancement est prévu pour la fin du mois de mai. A ce moment-là, une conférence de presse aura lieu et informera en détail sur tous les aspects de l'initiative.

Adoption de trois résolutions

Avec la résolution "Un « pourcent baby-boomer » pour la qualité de vie" Travail.Suisse demande un pourcent supplémentaire de TVA devant obligatoirement faire partie de la réforme de la prévoyance vieillesse. Il doit compenser la charge financière que représente le départ à la retraite des personnes issues des années à forte natalité. Le pourcent supplémentaire de TVA doit entrer en vigueur immédiatement après l'adoption de la réforme (en principe en 2018). Le relèvement de la TVA est l'effort à consentir pour garantir une AVS solide.

La 2ème résolution "L'intégration des réfugié-e-s a besoin d'une volonté politique plus forte" confirme la nécessité d'un projet pilote du Conseil fédéral qui vise un apprentissage linguistique précoce et un préapprentissage d'intégration servant de tremplin pour suivre une formation professionnelle ou s'insérer directement sur le marché du travail. Mais il y a aussi certains obstacles qu'il faut prendre en considération dans la mise en oeuvre. Travail.Suisse demande aux autorités politiques et aux partenaires du projet d'apporter une attention particulière à la stratégie de communication.

Avec la troisième résolution "Plus de protection sur le marché du travail" Travail.Suisse exprime l'avis que l'on ne peut convaincre la population de poursuivre la voie bilatérale avec l'Union européenne que si on garantit la protection des salaires et des conditions de travail. Il faut aussi améliorer l'intégration des jeunes sur le marché du travail, assurer que les travailleuses et travailleurs plus âgés se maintiennent sur le marché du travail et augmenter la participation au marché du travail des femmes en simplifiant les conditions de la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille.

Contact:

Adrian Wüthrich, Président de Travail.Suisse, 079 287 04 93